ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 3976

Texte de la question

ENTREPRISE METSO

M. le président. La parole est à M. Thomas Thévenoud, au titre des députés non inscrits. *(Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Thomas Thévenoud. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique et porte sur la situation de Metso France, entreprise de pointe dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Son site de Mâcon, dans ma circonscription, regroupe 415 salariés et produit des machines de concassage et de broyage pour l'exploitation minière. *(Murmures sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Bernard Accoyer. Il faut Cahuzac pour lui répondre !

M. Thomas Thévenoud. Dans ce secteur d'activité très mondialisé, la concurrence est forte. Cela n'empêche pas le site français d'être reconnu pour son savoir-faire et de continuer, malgré la baisse d'activité dans le secteur du BTP, à réaliser des bénéfices importants - 7 millions d'euros en 2015. *(Mouvements persistants sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Il ne s'agit donc pas d'une entreprise en difficulté, mais d'une entreprise compétitive. En 2014, le groupe Metso minéral, détenu à 10 % par l'État finlandais, a versé 217 millions d'euros de dividendes. Et pourtant, cette entreprise s'apprête à licencier 89 salariés. *(Mêmes mouvements.)*

À l'heure où l'on débat de l'évolution du code du travail, cette situation montre bien qu'il est tout à fait possible de licencier dans notre pays. Il est même possible de le faire quand on gagne beaucoup d'argent…

M. Yann Galut. Eh oui !

M. Thomas Thévenoud. …et que l'on a bénéficié d'aides publiques. Depuis sa mise en œuvre, le CICE a rapporté 500 000 euros par an au site de Mâcon, sans aucun effort de modernisation de l'outil de production, puisque le dernier investissement date de 2009. En vérité, la remontée s'est faite directement au bénéfice des actionnaires finlandais. *(Mêmes mouvements.)*

Mme Bérengère Poletti. Il est honteux qu'il puisse poser une question !

M. Bernard Accoyer. Scandaleux !

M. Thomas Thévenoud. Monsieur le ministre, vous avez dit ce matin dans une interview aux Échos qu'il fallait que les entreprises favorisent l'investissement et l'emploi formation, plutôt que les dividendes. Metso est

malheureusement un contre-exemple parfait. *(Mêmes mouvements.)*

Comment protéger l'emploi industriel en France ? Comment garantir l'investissement productif ? Comment éviter que les économies européennes se fassent concurrence entre elles ? Par ma voix, les salariés de Metso France vous interrogent ! *(Bruit sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. Mesdames et messieurs les députés, il n'y a aucune raison de se mettre dans cet état !

La parole est à M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.

M. Emmanuel Macron, *ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique.* Monsieur le député, la meilleure façon de protéger l'emploi industriel, c'est…

M. Michel Voisin. De payer ses impôts !

M. Emmanuel Macron, *ministre.* …de mener une stratégie de compétitivité coût et hors coût, tout en conduisant une politique en faveur de l'investissement et de l'emploi. C'est ce que nous faisons, en restaurant, grâce au CICE, une meilleure compétitivité coût et en s'assurant qu'elle est redéployée dans l'emploi et l'investissement. Aujourd'hui, la mère des batailles, c'est la bataille pour l'investissement productif.

C'est ce qui a présidé à nos décisions en matière de réforme du code du travail – avec le projet de loi défendu par Myriam El Khomri – et de fiscalité, avec le suramortissement fiscal mis en place dès avril 2015. C'est aussi ce qui a inspiré nos choix en matière de politique industrielle, qui ne peut s'appuyer que sur une bonne politique macroéconomique : c'est la Nouvelle France Industrielle, avec ses neuf solutions, et sa matrice, l'Alliance pour l'industrie du futur. La montée en gamme, l'investissement dans l'appareil productif et la formation sont la clé pour une France industrielle, aujourd'hui et demain.

Lors de mon déplacement à Mâcon, j'ai reçu en votre compagnie les représentants des salariés de Metso France, une entreprise historique du Mâconnais, au savoir-faire reconnu. Si cette entreprise connaît des difficultés, liées en partie à la crise du secteur minier, il apparaît que les motifs qui ont présidé à la décision du groupe sont plus que fragiles.

Aussi, avec le cabinet de la ministre du travail, en votre présence et avec les élus qui le souhaitent – Marie-Guite Dufay, la présidente de région, est aussi très mobilisée – nous procéderons prochainement à l'audition des salariés et nous questionnerons les motifs soulevés par le groupe. Nous les jugeons peu solides et estimons que d'autres décisions, comme le chômage partiel, peuvent être prises.

M. Dominique Baert. Très bien !

Données clés

Auteur : M. Thomas Thévenoud
Circonscription : Saône-et-Loire (1re circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3976
Rubrique : Bâtiment et travaux publics
Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique
Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 25 mai 2016
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 mai 2016